



FRANÇOIS FILLON
6-8 rue Firmin Gillot
75015 PARIS

Paris, le **14 AVR. 2017**

Messieurs les co-présidents,

Vous avez attiré mon attention sur le rôle important que jouent les artistes-auteurs indépendants dans le domaine des arts visuels dans le tissu culturel de nos territoires. Je suis convaincu comme vous de la nécessaire complémentarité entre les secteurs public, privé et associatif, et vous représentez une part importante d'artistes et d'associations qui permettent au grand public de trouver à proximité de leur lieu de vie, une offre artistique de qualité.

Je suis certain que, malgré les efforts consentis par les collectivités territoriales et l'Etat, on peut encore améliorer les conditions de travail, de production et de diffusion des artistes-auteurs indépendants. A ce titre, j'ai proposé, dans mon projet pour une politique culturelle forte et lisible, la création d'un dispositif innovant qui permettra, en lien avec les collectivités territoriales, de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes artistes. Il s'agit de créer des pépinières d'artistes et de créateurs d'entreprises artistiques et culturelles pour que l'Etat puisse accompagner le développement professionnel d'artistes, l'amorçage de projets, en fournissant les conditions pour qu'un projet artistique ou un projet d'entreprise trouve sa place, ses producteurs, ses diffuseurs, son public, et ainsi qu'il puisse s'inscrire dans une économie. L'Etat délivrera un label « Pépinière de la création », et accompagnera les projets qui en bénéficient.

Mon projet pour la France comporte également un volet logement, qui permettra d'accroître le parc de logements. C'est dans ce cadre que les collectivités territoriales pourront accorder aux associations d'artistes que vous représentez les espaces de travail dont elles souhaiteront disposer.

Pour donner ce nouvel élan, je prends l'engagement de maintenir le budget de l'Etat pour la Culture à 1% de ses dépenses totales, à périmètre constant. Car dans un contexte où les hausses de crédits sont rares, et souvent annoncées mais pas suivies d'effet, l'Etat doit redonner confiance pour accompagner ses artistes.

Espérant ainsi vous avoir éclairés sur mes propositions en faveur de la création artistique indépendante dans le cadre du projet que je porte pour la France, je vous prie d'agréer, Messieurs les co-présidents, l'expression de ma considération.

François Fillon

Messieurs Pascal Pesez et Joël Lécussan
Co-présidents Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens
54 bis rue David d'Angers
75019 PARIS